

Édito :

## PAS DE VACANCES POUR LES MAUVAIS COUPS

Le Gouvernement l'avait annoncé, il n'entend pas faire de pause dans la « transformation » (entendre casse des Services Publics et dynamitage de notre modèle social) du pays. Les méthodes politiques venues de l'ancien monde sont toujours bien utiles et la torpeur estivale toujours propice à des annonces lourdes d'enjeux. Ainsi, en plein feuilleton Benalla, la fuite organisée du rapport CAP22 est passée utilement inaperçue alors que ses conclusions épousent peu ou prou la politique menée par l'exécutif depuis un an et confirment les pistes avancées par les différents ministres pour les réformes à venir.

Le dialogue social continue d'être ignoré et c'est par la presse que sont faites les annonces. E. Philippe et J-M. Blanquer ont ainsi tracé dans un quotidien régional ce qu'ils entendaient promouvoir dans l'Éducation Nationale : suppression de 13 académies, recrutement local, précarisation de l'entrée dans le métier, obligation de formation professionnelle pendant les vacances, évaluation des personnels et des établissements sur la base des résultats des élèves, primes au mérite en REP+ (pour commencer), développement des heures supplémentaires pour augmenter le pouvoir d'achat des enseignants... Que des idées « neuves » en somme, déjà mises en œuvre pour certaines pendant le quinquennat Sarkozy par le Directeur des enseignements scolaires de l'époque un certain J-M Blanquer. On en connaît les effets : suppression de postes, alourdissement de la charge de travail et mise en concurrence délétère des personnels, là où le travail collectif est pourtant plus que jamais nécessaire.

Des réformes des retraites, du système de santé et de la protection sociale sont annoncées, les pistes évoquées feraient voler en éclat les solidarités et les mécanismes de redistribution des richesses, touchant ainsi à l'essentiel de ce qui fonde le pacte social français depuis la Libération.

Les perspectives sont sombres, mais elles n'empêchent pas le SNES-FSU d'être toujours aussi déterminé à défendre les Services Publics, une protection sociale solidaire, les personnels et leurs métiers, à œuvrer pour la transparence de toutes les opérations de gestion de carrière face aux « managers », à agir pour un second degré ambitieux pour tous les élèves, loin de la logique de tri social que souhaite mettre en place le gouvernement. Pas de pause pour le SNES-FSU, c'est une évidence et nous avons besoin de vous pour agir ensemble : syndiquez-vous au SNES, votez pour le SNES et la FSU aux élections professionnelles. Bonne rentrée à toutes et tous !

## ALERTE CANICULE fusion des académies

Par voie de presse, au cœur de l'été, de façon unilatérale et sans aucune concertation, Edouard Philippe a annoncé la suppression, au 1er janvier 2020, de 13 académies, dont celle de Limoges, pour calquer la carte des académies sur celle des 13 régions métropolitaines. Les préconisations du rapport Weil sont donc reprises dans leur intégralité alors que J-M. Blanquer restait volontairement flou sur ses intentions. L'argument évoqué jusqu'alors d'un renforcement de la parole de l'État face à l'entité régionale est pourtant rendu caduc par le retrait aux régions de compétences concernant la formation professionnelle et l'apprentissage. Il s'agit donc bien d'une vision idéologique et comptable destinée à supprimer des emplois en



mutualisant des services. Il faut ainsi lire la proposition « d'imaginer une organisation de terrain renouvelée dans laquelle la gestion des ressources humaines de proximité prendra tout son sens »... comme le projet de développer les postes à profil et donc le recrutement local par les chefs d'établissements « managers ».

Il est hors de question pour le SNES et la FSU de s'accommoder de cette annonce qui verrait la totalité de la gestion des moyens (DGH) transférée à Bordeaux, comme à terme le mouvement et la gestion des carrières de tous les personnels, que le gouvernement entend par ailleurs soustraire à l'examen des commissions paritaires. Forts des 5500 signatures de la pétition intersyndicale lancée en juin, nous continuons d'intervenir pour le maintien et l'amélioration de l'organisation académique actuelle qui permet à la fois la prise en compte qualitative du Service Public d'Éducation de nos départements et une gestion de proximité des personnels.

# BAC et LYCÉE BLANQUER : qu'est-ce qui change ?

## ■ 2018-2019

► En Seconde, tests de positionnement en maths et français (standardisés via internet). En fin d'année les élèves font le choix de trois enseignements de spécialité pour la classe de Première générale ou de poursuivre en Première technologique.

► Dernière année pour les enseignements d'exploration en Seconde et les TPE en Première.

## ■ 2019-2020

► Nouveaux programmes en Seconde et Première.

► Part modulable dans les DGH : 12h en seconde, 8h en Première générale, 14h en STI2D, STL, STD2A, et 8h en STMG, 10h en ST2S pour financer les cours, l'AP, les dédoublements et l'ensemble des options (aucune option n'est par ailleurs obligatoire en Seconde, une seule peut être choisie à laquelle peut s'ajouter le latin ou le grec).

► EMC annualisée.

► AP non financé spécifiquement, déconnecté des disciplines et non obligatoire pour tous les élèves. Mise en place de 54h annuelles, non financées, d'AP consacrées à l'éducation à l'orientation, dont la Région aura la responsabilité et pour laquelle elle pourra faire appel à des prestataires privés...

► Mise en place d'un tronc commun élargi ce qui permettra des regroupements d'élèves. L'« attractivité » des enseignements de spécialité déterminera l'organisation des services selon l'affluence des élèves...

► En fin d'année, les élèves de Première abandonnent un enseignement de spécialité pour n'en garder que deux en Terminale. Un enseignement de maths peut être maintenu en option, comme DGEMC.

**BAC :** Deux sessions d'épreuves de contrôle continu (pour 30% du bac portant sur les disciplines de tronc commun, excepté français et enseignement scientifique) communes aux élèves de l'établissement sont organisées (janvier et juin). En juin, en Première générale, l'enseignement de spécialité abandonné et l'enseignement scientifique sont évalués en épreuve de contrôle continu. Épreuves anticipées de français pour 10% du bac.

## ■ 2020-2021

► Nouveaux programmes en Terminale.

**BAC :** Une session d'épreuves de contrôle continu (pour 30% du bac portant sur les disciplines de tronc commun, excepté philosophie et enseignement scientifique) communes aux élèves de l'établissement est organisée (janvier). Au printemps, épreuves écrites du bac portant sur les enseignements de spécialité (pour 2x16% du bac). Aux trois sessions d'épreuves de contrôle continu s'ajoutent une note des moyennes trimestrielles de Première et Terminale pour 10% du bac. Pas d'évaluation de l'enseignement scientifique en Terminale générale en dehors du contrôle continu. En juin, grand oral portant sur les spécialités (sans horaire pour sa préparation) comptant pour 10% du bac et épreuve unifiée de philosophie pour 8% du bac.

La fin du caractère national du bac serait ainsi actée avec 50% des évaluations internes à l'établissement, avec elle la « reconquête » du mois de juin et la désorganisation permanente des établissements de janvier à juin pour organiser les épreuves communes et y préparer les élèves.

## CE QUE LE SNES A RÉUSSI À ÉCARTER GRÂCE AUX MOBILISATIONS ET AUX DISCUSSIONS

- semestrialisation des enseignements ouvrant la voie à l'annualisation des services ;
- suppression de la voie technologique ;
- suppression de tout enseignement optionnel technologique en Seconde ;
- possibilité pour le recteur de diminuer la part variable de la DGH ;
- la note globale de contrôle continu à la main du chef d'établissement.

## CE QUI RESTE À COMBATTRE en plus de la réforme elle même !

- l'absence de rémunération et de temps de concertation pour l'organisation des 3 sessions d'épreuves de contrôle continu et du grand oral ;
- l'augmentation des effectifs et la difficulté à faire cours dans des classes hétérogènes du fait des regroupements permis par le tronc commun élargi et les enseignements de spécialité ;
- la fragilisation des disciplines moins choisies par les élèves (à mettre en regard des attendus de Parcoursup) et des enseignements optionnels financés par la dotation variable ;
- en série technologique, fragilisation extrême de l'offre de formation et remise en cause des groupes à effectifs réduits par la globalisation des enseignements technologiques et la baisse de la dotation variable.

## LES RISQUES PROBABLES

- le poids des enseignements de spécialité, choisis précocement dès la Seconde, dans les résultats de Parcoursup ;
- la concurrence entre disciplines en fin de Seconde et de Première pour maintenir les postes et les services ;
- la pression des parents, des élèves, de la hiérarchie sur le contrôle continu ;
- élèves placés en situation d'évaluation permanente ;
- généralisation de certifications payantes pour l'évaluation des langues vivantes ;
- augmentation des tâches administratives et désorganisation des établissements (convocations, passation, anonymisation...);
- inégalités entre établissements ;
- alourdissement de la charge de travail des enseignants (correction des copies de bac et cours concomitants).

**Le SNES continue d'agir pour que l'année 2018-2019 soit l'occasion de faire reculer le Ministre sur cette nouvelle organisation du lycée et du bac. L'engagement et la mobilisation de la profession seront déterminants pour y arriver. En premier lieu les choix des spécialités dans les établissements doivent relever des équipes pédagogiques et ne doivent pas être imposés par le rectorat ou les chefs d'établissements. La Rectrice entend imposer un calendrier très contraint, imposons-lui de nous écouter !**

## PARCOURSUP

### PARCOURZUT le mauvais feuilleton de l'été

L'attente aura été interminable pour trop de candidats inscrits sur Parcoursup cet été. Et à moins d'une semaine de la rentrée, seuls 60 % des jeunes, candidats à une inscription dans l'enseignement supérieur, y sont définitivement inscrits, 12 % sont en attente d'une proposition plus satisfaisante que celle qu'ils ont obtenue, 20 % ont quitté la procédure sans que l'on sache ce qu'ils sont devenus (inscription dans un établissement privé ? renoncement à une poursuite d'études ?), les 8 % restants n'ont pas de proposition. Ces données sont nationales mais dans l'attente de publication de données locales récentes, rien ne nous autorise à penser que les jeunes de l'académie de Limoges seraient dans une situation plus favorable.

Les difficultés étaient prévisibles et le SNES-FSU n'a cessé de les dénoncer dès la mise en place de Parcoursup. L'absence de hiérarchisation des vœux a conduit à beaucoup de désillusion et à un engorgement du dispositif. Nous sommes en première ligne pour savoir qu'un élève de terminale est bien souvent dans une période d'incertitude sur son avenir et sa poursuite d'études. Inscrire 10 vœux sans les hiérarchiser ne veut pourtant pas dire que l'élève n'a pas de préférences au sein des vœux formulés. Ainsi avoir « satisfaction » sur l'un de ses vœux ne signifie pas pour autant que sa formation de prédilection a été retenue (à la fois sur la filière et sa localisation). Ainsi un nombre non négligeable de jeunes ont accepté une proposition (souvent par peur de ne pas en avoir d'autres) tout en gardant leurs autres vœux en attente induisant un engorgement de la plate forme.

L'absence de transparence relative au paramétrage de l'algorithme, l'absence de transparence sur les critères de départage pour certaines formations, voire le retour du tirage au sort en cas d'égalité sont autant d'éléments supplémentaires qui discréditent la procédure. Comment accepter par ailleurs les inégalités sociales entre les élèves lorsqu'il a fallu écrire lettres de motivation et CV mettant en avant l'extra scolaire (stages à l'étranger par exemple) ?

L'ampleur de ces difficultés ne doit néanmoins pas masquer une réalité tenace que la ministre Vidal cherche à passer sous silence : 40 000 jeunes supplémentaires par an (effet du mini baby boom de l'an 2000) sont aujourd'hui aux portes de l'enseignement supérieur. Sans engagement budgétaire à la hauteur (augmentation du nombre de places, amélioration des conditions d'enseignement dans l'enseignement supérieur pour assurer la réussite universitaire de tous), Parcoursup servira surtout à introduire le principe d'une sélection refusant à certains jeunes le droit à une poursuite d'études et l'accès à des niveaux de qualification indispensables pour s'insérer professionnellement et être des citoyens avertis.

Le SNES et la FSU revendiquent des moyens pour créer les places suffisantes dans l'enseignement supérieur : œuvrer pour des conditions de réussite et d'accès aux diplômes de toute une génération est un choix politique d'avenir ! C'est celui que nous continuerons à porter !

## PARCOURSUP

### dans l'académie

Au 20 juin, la situation des lycéens de l'académie était la suivante :

- 7929 candidats inscrits ;
- 83,7% avaient une proposition, sans que l'on sache s'ils l'avaient définitivement acceptée ;
- 237 lycéens (3%) n'avaient aucune proposition, et seulement 71 avaient saisi la CAES le 25 juin.

À noter l'attente non dissimulée des résultats du bac de la part de l'administration, en effet les recalés du bac allaient enfin libérer des places...

Le rectorat malgré nos demandes n'a pas communiqué sur la situation des lycéens à la date du 27 août.



#### Ajustements de juin

**15** classes de plus dans les collèges dont 7 Sixièmes  
**6,5** classes de plus dans les lycées essentiellement en Première.

#### 7 emplois supprimés

à la rentrée 2018 dans l'académie. La situation reste extrêmement difficile et les augmentations d'effectifs ne sont pas financés.

#### 13 académies supprimées

en 2020, dont celle de Limoges. Inacceptable !

#### 9 TZR de plus

à la rentrée, c'est la conséquence des suppressions de postes en établissements.

#### 13 % de mutations

intra modifiées suite au travail d'amélioration du projet de mouvement mené par les commissaires paritaires du SNES-FSU.

#### 14 postes vacants

après l'intra, conséquence de la crise de recrutement.

#### 85 stagiaires enseignants et CPE

contre 92 l'an dernier, c'est la conséquence des 2600 suppressions d'emplois décidée par J-M. Blanquer.

#### Désindexation des pensions

**0,3%** de revalorisation seulement en 2019 et 2020 bien en deçà de l'inflation. Inacceptable poursuite d'une politique de sape du pouvoir d'achat des retraités.

#### SE SYNDIQUER

#### c'est le moment

912 syndiqué-e-s au SNES dans notre académie en fin d'année scolaire dernière, en progression de 5,5% sur les deux dernières années. Et si c'était le moment pour vous de rejoindre LE syndicat du second degré ? Dynamique, démocratique, animé par des militant-e-s qui sont vos collègues dans les établissements et qui agissent au quotidien pour défendre le système éducatif et ses personnels, voilà ce qu'est le SNES. Bienvenue au SNES !

## PROGRAMMES EN COLLÈGE : trop c'est trop !

C'est lors du CSE de 12 juillet que le ministère a présenté les projets de textes des programmes de français, mathématiques et Enseignement Moral et Civique pour application à la rentrée 2018. Les représentants du SNES et de la FSU ont dénoncé des programmes travaillés sans concertation, mal finalisés, et dont les enseignants devraient guetter la parution pendant l'été pour une application en septembre 2018. Une telle méthode n'est pas acceptable d'autant que des modifications de fond très contestables étaient prévues allant bien au-delà des simples ajustements attendus.

Passage en force, refus de la concertation et du dialogue avec les représentants des personnels, mépris pour la charge de travail des enseignants, instrumentalisation idéologique de la recherche en Education : tous ces éléments ont conduit les représentants de la FSU à quitter le CSE suivis en cela par une majorité de représentants des personnels et des usagers. Dans un communiqué ils ont collégialement dénoncé « la méthode de travail, l'absence de concertation, de consultation comme la politique autoritaire et la vision idéologique de l'école qui entre en contradiction avec l'école de la confiance ou le pragmatisme prôné dans les médias ». Ils ont fustigé « la distance entre le discours et la manière de procéder de ce ministère (qui) constitue un empêchement à une évolution de l'École qui permettrait d'enrayer les inégalités et de faire réussir tous les élèves ». Enfin ils ont réclamé « que l'école ne soit pas l'affaire de parti pris mais l'objet de débats appuyés sur les travaux de la recherche et la concertation avec ceux qui sont directement concernés. L'École a besoin de temps, de sérénité, de réelle confiance et de moyens pour lui permettre d'être le lieu d'émancipation et de réussite de tous les élèves » ont-ils conclu.

## POUR LA SAUVEGARDE de l'orientation scolaire !

Le gouvernement s'attaque de nouveau au service public de l'orientation de l'Éducation Nationale. La régionalisation de l'information et de l'orientation actée avec la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et la volonté de fermer les CIO constituent des remises en cause sans précédent du statut des DCIO et des PsyEN qui ont été définis en 2017 ! C'est aussi la remise en cause du droit de chaque élève, (mais aussi de tout citoyen qui le souhaite) de trouver une aide individuelle dans son parcours scolaire ou individuel au sein d'un CIO. La mainmise de la région sur l'orientation, via sans doute des prestataires privés, ne pourra conduire qu'à des inégalités territoriales criantes. Les PsyEN, eux, seraient cantonnés aux situations les plus critiques (décrocheurs...). Au quotidien, il reviendra aux enseignants d'assurer aide et formation à l'orientation des élèves, comme le prévoit un projet de texte sur les missions du professeur principal. Alourdissement de la charge de travail pour les uns, disparition d'un métier pour les autres ! Inacceptable ! L'ensemble des personnels des CIO ne s'y trompe pas et se mobilise fortement depuis février 2018. Le combat continue, comme en 2003 nous ne renoncerons pas.



## L'APOCALYPSE PPCR !



350 promotions supplémentaires à la hors classe des agrégés (+16%), 47 de plus à celle des CPE (+10,5%), 221 de plus à celle des certifiés (+3%), voilà le résultat pour le moins « calamiteux » de l'application des accords PPCR pour la hors classe 2018 ! Si le Ministère avait suivi le vote du SNALC ou de FO sur PPCR, nous n'aurions pas eu ces promotions supplémentaires. Le nouveau barème d'accès à la hors classe prend plus largement en compte l'avancée dans la carrière et donne une grande lisibilité aux collègues sur les promotions. On entrevoit d'ailleurs à court terme, grâce au barème retenu et aux contingents de promotions gagnés, la suppression pure et simple du 11ème échelon, l'ensemble des collègues accédant à la hors classe au plus tard en fin de 10ème échelon. Quand certains se contentent de promettre le pire aux collègues afin de développer leur audience et de masquer leur inaction, le SNES et la FSU par leurs actions incessantes améliorent la carrière de tous les collègues.

### Rendez-vous de carrière 2017-2018

Si vous avez eu un rendez-vous de carrière durant l'année scolaire 2017-2018, vous recevrez avant le 15/09 l'appréciation finale du Recteur (information par mail et consultation sur SIAE). Vous aurez 30 jours pour la contester gracieusement auprès de la Rectrice, puis en cas de réponse négative ou d'absence de réponse dans les 30 jours suivants, vous aurez à nouveau 30 jours pour saisir une CAPA de contestation. Contactez-nous pour le suivi de votre situation.

### Rendez-vous de carrière 2018-2019

Si vous devez avoir un rendez-vous de carrière durant l'année scolaire 2018-2019, n'hésitez pas à consulter la rubrique spécifique de notre site internet [limoges.snes.edu/Rendez-vous-de-carriere.html](http://limoges.snes.edu/Rendez-vous-de-carriere.html).

### 32 promotions à la hors classe des agrégés

dans l'académie en 2018 contre 25 en 2017 (+28%)

### 8 promotions à la hors classe des CPE

dans l'académie en 2018 contre 6 en 2017 (+33%)

### 98 promotions à la hors classe des certifiés

dans l'académie en 2018 contre 101 en 2017 (-2,9%, mais +3% sur l'ensembles des académies).

La CAPA pour les certifiés se tiendra le lundi 10 septembre. Les syndiqué-e-s recevront immédiatement leur résultat après la CAPA.

### 5 promotions à la hors classe des PsyEN EDO

dans l'académie en 2018 comme en 2017.

### 132 promotions à la classe exceptionnelle

des agrégés, certifiés, CPE et PsyEN en 2017 et 2018 (la CAPN des agrégés pour 2018 aura lieu courant septembre).

**C'EST VRAI, PPCR c'est 🚫 !**